

commission départementale d'aménagement commercial CDAC au cours de l'année 2010

n°	description du projet	CDAC du	décision
	SARL JM DECOUVERTES : création d'un magasin d'articles de maison à l'enseigne MICHIGAN, d'une surface de vente de 767,40 m ² , dans un ensemble commercial sur la commune de DOUVAINNE à Les Villes Bachelard	21 janvier 2010	accord
	SA PICARD SURGELES : création d'un magasin de produits alimentaires surgelés à l'enseigne PICARD d'une surface de vente de 235 m ² dans un ensemble commercial, à ANTHY-SUR-LEMAN (1, avenue du Pré Robert Sud)	21 janvier 2010	accord
	SAS TOMIYA : Extension de 404 m ² , d'un magasin d'alimentation à l'enseigne « INTERMARCHÉ » sur la commune de VETRAZ-MONTHOUX, Z.A des Erables, pour porter sa surface totale de vente totale de 1600 m ² à 2004 m ²	21 janvier 2010	accord
	SAS DENARIE MATERIAUX : Extension de 426 m ² d'un local d'exposition-vente de matériaux de construction et régularisation d'une surface de vente extérieure existante de négoce de matériaux de construction pour porter la surface totale de vente à 4 787 m ² , à l'enseigne DENARIE, à BONNEVILLE (603, rue des Sarrazins – ZI de Motte Longue)	23 mars 2010	accord
	SARL YAGA : création d'un magasin spécialisé dans l'équipement de la personne, à l'enseigne DIVA GRANDES TAILLES, d'une surface de vente de 142 m ² , dans un ensemble commercial à EPAGNY (ZAC du Grand Epagny – 115, rue des Roseaux)	23 mars 2010	accord
	SAS BRICORAMA FRANCE, extension de 1500 m ² d'un magasin à l'enseigne « BRICORAMA » spécialisé en équipement du foyer, bricolage, décoration et jardinage, pour porter sa surface de vente totale de 5200 m ² à 6700 m ² , sur la commune de 74240 GAILLARD (ZAC de la Châtelaine – rue René Cassin)	13 avril 2010	accord
	société VANICA extension de 760 m ² d'un magasin de commerce de détail alimentaire à l'enseigne INTERMARCHÉ, pour porter la surface totale de vente de 1950 m ² à 2710 m ² , sur la commune d'AMANCY (RN 203, lieu-dit La Vulpillière)	13 avril 2010	accord
	SA VILLE LA DIS, dont le siège social est situé lieu-dit L'Ouche - rue Albert Hénon 74100 VILLE-LA-GRAND - demande d'autorisation à procéder à l'extension de 2700 m ² de surface de vente de l'hypermarché à l'enseigne LECLERC, pour porter sa surface de vente totale à 5900 m ² , et demande de création d'une galerie marchande attenante de 270 m ² de surface de vente comprenant un magasin de 120 m ² et un magasin de 150 m ² de surface de vente sur la commune de VILLE-LA-GRAND	2 juillet 2010	accord
	SCI EBBA : extension de 885 m ² de surface de vente d'un ensemble commercial composé d'un magasin à dominance alimentaire à l'enseigne SUPER U et d'une galerie marchande, pour porter la surface de vente totale de l'ensemble de 2950 m ² à 3835 m ² , sur la commune de LOISIN 74140 (lieu-dit Les Hutins Bois Dufour RD 1206)	30 septembre 2010	refus
	SARL 2M IMMOBILIER : extension d'un ensemble commercial par création de 710 m ² de surface de vente composés de 3 cellules commerciales (2 de 280 m ² et une de 150 m ²) spécialisées dans les secteurs de l'équipement de la personne, l'équipement de la maison et la culture loisirs, pour porter la surface totale de vente de l'ensemble à 1360 m ² sur la commune de ANTHY-SUR-LEMAN 74200 Pré-Biollat	30 septembre 2010	accord
	commune de FAVERGES, demande d'avis sur permis de construire déposé par SCI DEVIN pour la création d'une surface commerciale de vente alimentaire de 984 m ² (lieu-dit BOUCHEROZ-SUD)	30 septembre 2010	refus

n°	description du projet	CDAC du	décision
2010-10	SCCV SECONDE PERIAZ, dont le siège social est situé 1, esplanade de France à 42000 SAINT ETIENNE, représentée par M. Mathieu SABARD, responsable de programme, afin d'être autorisée à procéder à l'extension de 8397 m ² d'un ensemble commercial, par la création de 8 commerces spécialisés dans l'équipement de la personne, l'équipement de la maison, la culture et les loisirs, l'alimentation de type bio, sur la ZAC de Périaz à SEYNOD	26 octobre 2010	accord
2010-12	présentée par Mme Anne-Laure CHIARIGLIONE épouse MOREL, future exploitante demeurant 6, Impasse de la Grotte à 74290 VEYRIER-DU-LAC, afin d'être autorisée à procéder à la création d'une surface de vente de 1700 m ² , spécialisée en équipement de la personne et en équipement du foyer, à l'enseigne LA FOIRFOUILLE dans un ensemble commercial sur la commune d'ANNEMASSE 74100 (85, route de Thonon-les-bains)	26 octobre 2010	dossier retiré par le pétitionnaire
2010-13	présenté par la SCI PRALY dont le siège social est situé route de Megève à 74120 PRAZ SUR ARLY, représentée par M. Jean-Marc LAPALUS, gérant, afin d'être autorisée à procéder à l'extension de 299 m ² de surface de vente d'un magasin à l'enseigne INTERMARCHE sur la commune de 74120 PRAZ-SUR-ARLY pour porter sa surface de vente de 1994 m ² à 2293 m ²	17 novembre 2010	accord
2010-14	présenté par la SCI du RIONDET dont le siège social est situé route de Genève à 74200 ANTHY-SUR-LEMAN, représentée par Mme Nadine TRINCAT, gérante, afin d'être autorisée à procéder à la création d'un ensemble commercial composé de 3 cellules commerces non alimentaires, d'une surface de vente de 1030 m ² (20 avenue du Pré Robert Nord à 74200 ANTHY-SUR-LEMAN)	17 novembre 2010	accord
2010-15	D.F. DEVELOPPEMENT ALLINGES, dont le siège social est situé 58, avenue d'Evian à 74200 THONON-LES-BAINS, représentée par M. Daniel BERDUGO, gérant, en vue d'obtenir l'autorisation de création d'un magasin à l'enseigne INTERMARCHE, d'une surface de vente de 1818,36 m ² (157, route des Blaves à 74200 ALLINGES)	17 décembre 2010	accord
2010-16	SAS BRICORAMA FRANCE dont le siège social est situé rue du Moulin Paillasson 42300 ROANNE, représentée par M. Jean-Claude BOURRELIER, président, en vue d'obtenir l'autorisation d'extension de 1684 m ² de surface de vente extérieure d'un magasin à l'enseigne BRICORAMA à Le Grand Epagny 74330 SILLINGY, pour porter la surface de de vente totale de 9180 m ² à 10864 m ²	17 décembre 2010	accord
2010-17	présentée par la SCI MANCY dont le siège social est situé route de Megève à 74120 PRAZ-SUR-ARLY, représentée par Mme Christiane LACOSTE, gérante, afin d'être autorisée à procéder à la création d'un magasin discount alimentaire et biologique d'une surface de vente de 780 m ² (lieu-dit Nantorran à 74120 PRAZ-SUR-ARLY)	17 décembre 2010	accord